

Image not found or type unknown



Nuisances sonore dans l'immeuble ou je suis locataire

Par **laulau03**, le **04/12/2011** à **20:33**

Bonjour,rrnrnHabitant dans un immeuble depuis deux ans, une locataire a emménagé depuis six mois au dessus de mon appartement et depuis son installation des nuisances sonores toute la journée et même la nuit jusqu'à 3 heures du matin et ceux tous les jours.rnrnEn ayant parlé au propriétaire, mais il ne fait rien pour que cela stoppe.rnrnQuels sont mes recours?

Par **cocotte1003**, le **05/12/2011** à **07:06**

Bonjour, c'est à votre bailleur de régler ce problème puisqu'il vous doit la jouissance paisible de votre logement. Envoyez lui donc une LRAR lui rappelant ses obligations. Vous pouvez voir avec les autres voisins s'ils sont aussi incommodés afin de déposer plainte à plusieurs. Certains de vos voisins seront peut-etre propriétaires et pourront faire appel au syndic pour régler ce problème, cordialement